

## Laïcité et réalité historique par Dr Bouamrane Chikh\*



Plusieurs idées modernes nous arrivent de l'Occident sous forme de conceptions admises, sans analyse ni examen préalables. Elles paraissent presque comme des vérités établies que l'on n'a guère besoin de discuter. Tel est le cas des termes de démocratie, de laïcité, de progrès, de développement... On a tendance à les accepter sans en connaître l'origine et l'évolution. De là proviennent souvent des opinions fausses et des confusions regrettables. La presse et les moyens d'information se donnent rarement la peine d'approfondir les notions mises en jeu, estimant sans doute que c'est là le rôle des spécialistes. Ces remarques nous viennent à l'esprit à propos de l'idée de laïcité et des sens différents qu'elle a revêtus en Occident. Pour dissiper certains malentendus, nous croyons utile de préciser sa signification exacte et la réalité qu'elle sous-tend.

Il convient d'observer d'abord que l'idée de *laïcité* est relativement récente. Elle a été vraiment exprimée dans toute son ampleur à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Née dans l'Occident chrétien et plus particulièrement « *dans un contexte français* », selon la formule d'un expert en la matière, elle s'est formée dans des circonstances particulières.

A l'origine, le terme *laïque* vient du grec *laïkos* et indique ce qui se rapporte au peuple (*laos*), par opposition au « *klêros* » (clergé) qui groupe ceux qui servent le temple, c'est-à-dire les prêtres. En d'autres termes, « *laïque* » correspond à profane et diffère du religieux ou sacré. Peu à peu, le sens évolue et finit par caractériser « *le système qui sépare la société civile et la société religieuse et enlève aux Eglises tout pouvoir politique et administratif...* » (M. Mourre, *Dictionnaire Encyclopédique de l'histoire*, Paris, 1978). La séparation de l'Eglise et de l'Etat s'étend en définitive aux institutions, à la vie publique, à l'école, à la culture, aux coutumes, à la vie privée... Elle est instituée officiellement en France sous la 3<sup>e</sup> République, par les lois Jules Ferry (1879-1882), Emile Combes et Aristide Briand (1905).

Comment cette évolution s'est-elle faite au cours des siècles ? Pourquoi s'est-elle établie en dernier ressort ? Un bref rappel historique est ici nécessaire.

### L'alliance de l'Eglise et l'Etat

L'Eglise et l'Etat ont des rapports étroits à partir de Théodose qui proclame le Christianisme religion de l'Empire romain (380 ap. J.C). L'Eglise étend son pouvoir à toute la société, malgré le principe de séparation qui est énoncé par l'Evangile : « *Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu* » (Mathieu, 22,21). La collaboration avec l'Etat s'affirme pendant plusieurs siècles et ne cesse pratiquement qu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

Elle se manifeste surtout dans le fait que l'Eglise sacre l'Empereur ou le Roi et fait appel à l'autorité de l'Etat pour faire appliquer les décisions ecclésiastiques. L'unité de l'Occident chrétien se manifeste en Europe médiévale et dans l'Europe moderne. L'Etat prête son soutien effectif à l'*Inquisition* contre les *Cathares* et les *Albiges* dans le Midi français (XII<sup>e</sup> s.- XIII<sup>e</sup> s.) ; les hérétiques sont pourchassés, leurs villages détruits ; la plupart sont condamnés au bûcher. Les *Croisades* sont entreprises par l'Eglise et les princes chrétiens ; lorsque les *Croisés* s'emparent de Jérusalem, ils massacrent en grande partie les habitants musulmans ; Saladin reprend la ville, mais épargne la vie des chrétiens. Luther proclame la Réforme, dénonce les abus de l'Eglise et se sépare de Rome ; le protestantisme, considéré comme une « *invention du diable* », est longtemps persécuté.

*Les guerres de religions* entre catholiques et protestants sont acharnées et durent près de trois siècles, pratiquement jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'Eglise s'attaque à la science et aux savants dont les découvertes s'écartent de ses dogmes. Il suffit de citer l'exemple célèbre de *Galilée* (XVII<sup>e</sup> s.) condamné par un tribunal ecclésiastique, parce qu'il affirme que la terre tourne autour du soleil ; Descartes (XVII<sup>e</sup> s.) se réfugie par prudence en Hollande, puis en Suède ; les autres savants se taisent ou se montrent conformistes.

Quelques conflits d'intérêt ou de prestige éclatent parfois, ici ou là, entre l'Etat et l'Eglise ; mais ils sont finalement

surmontés. Ainsi, *la querelle des investitures* oppose le pape Grégoire VII à l'Empereur germanique Henri IV ; le roi de France, Philippe le Bel, détruit l'ordre des *Templiers*, pourtant au service de l'Eglise.

### L'hostilité et la séparation.

Une partie de l'opinion se mobilise peu à peu contre le pouvoir de l'Eglise et ses privilèges, surtout à partir de la Renaissance (XVI<sup>e</sup> siècle). L'hostilité s'accroît au XVII<sup>e</sup> siècle, puis au XVIII<sup>e</sup> siècle. Une opposition politique et doctrinale se constitue autour des *philosophes* et de *l'Encyclopédie*. Elle combat l'arbitraire et les abus. Voltaire (XVIII<sup>e</sup> s.) devient célèbre en dénonçant l'affaire *Calas*, victime du « fanatisme » ; pour Rousseau (XVIII<sup>e</sup> s.), le fanatisme religieux « est une fureur aveugle et stupide que la raison ne retient jamais » (Lettre à d'Alembert) ; Diderot (XVIII<sup>e</sup> s.) manifeste son hostilité dans *Les lettres philosophiques*. La Révolution de 1789 renverse l'Etat monarchique et nationalise les biens de l'Eglise ; celle-ci résiste, mais finit par signer un Concordat avec Napoléon 1<sup>er</sup>.

La lutte continue au XIX<sup>e</sup> siècle, malgré l'opposition des catholiques. Après la chute du second Empire (1871), la Chambre abolit la monarchie et rétablit la République par une voix de majorité. Les Républicains regroupent les protestants, les juifs, les franc-maçons, les incroyants. L'hostilité à l'Eglise s'exprime ouvertement. La *laïcité* se limite en principe à la neutralité vis-à-vis des croyances religieuses et à leur respect. Mais ses promoteurs affirment clairement leurs convictions positivistes et scientistes, sinon leur athéisme.

Leur philosophie est rationaliste ; elle refuse le catholicisme et vise à séparer l'Etat républicain de l'Eglise. Jules Ferry (1832-1893), franc-maçon, devient ministre de l'instruction publique ; il est partisan de *la laïcité* et veut organiser « *l'humanité sans Dieu* ». L'éducation religieuse est supprimée ; elle est remplacée par l'instruction civique et morale ; les ordres sont persécutés. Son ami Ferdinand Buisson (1841-1932), éducateur et philosophe protestant, appuie fortement cette action ; il rédige un *Dictionnaire de pédagogie* (1887) pour *laïciser* l'enseignement. Les ministres Emile Combes (1835-1921), René Viviani (1864-1925) et Aristide

Briand (1862-1932) sont franchement anti-cléricaux et font voter la loi sur la séparation de l'Eglise de l'Etat (1905). Viviani déclare : « *Nous avons arraché la conscience humaine à la croyance* ».

Plusieurs spécialistes français de cette question s'accordent pour dire que cette doctrine s'est constituée surtout contre l'Eglise catholique. La laïcité devient « *laïcisme* » c'est-à-dire une philosophie rationaliste et militante. Le philosophe J.M. Guyot publie un livre sur « *L'irreligion de l'avenir* ». - « *L'idée laïque*, dit G. Weil, *renferme un concept philosophique qui porte sur l'indépendance et la capacité de la raison* ». (*Histoire de l'idée laïque en France*). Il s'agit « *de reconstruire le spirituel de la nation en dehors de toute influence positive d'une Eglise ou d'un clergé* » (G. de Lagarde). Un autre dogmatisme remplace l'ancien : *le laïcisme aboutit au sectarisme et à l'intolérance*. Les philosophes rationalistes ou francs-maçons traitent les catholiques « *d'intolérants* » et les catholiques qualifient leurs adversaires de « *sectaires* ». *L'école laïque* reste longtemps en guerre avec *l'école du curé*.

Après la première guerre mondiale, le gouvernement de gauche signe un accord partiel avec l'Eglise. En 1941, le gouvernement de Vichy avait autorisé les ordres religieux à enseigner et supprimé les Ecoles normales d'instituteurs, considérées comme « *des séminaires laïques* ». Après la seconde guerre mondiale, la 4<sup>e</sup> République rétablit les Ecoles normales, mais ne remet pas en cause le statut des ordres religieux. L'Etat finit par accorder son aide aux écoles privées (catholiques et autres), sous certaines conditions ; c'est l'objet de la loi Debré (1959). Les conflits diminuent d'intensité ; l'Eglise s'accommode plus ou moins de la laïcité, mais reste vigilante. De temps à autre, la fièvre monte, puis retombe, au gré des tensions politiques et sociales. « *L'humanisme athée* » rejette l'humanisme religieux et prétend le détruire. On est très loin du respect des religions et des croyances. *Le laïcisme* s'appuie sur la science et la morale naturelle, sans référence à Dieu. C'est l'individu qui décide seul et non plus l'Eglise ou la communauté.

---

\* Professeur émérite d'Université, ancien ministre, Président du Haut Conseil Islamique.